DECLARATION DE CONFORMITE

La société L2G – située au 17, avenue du 24 Août 1944- 69960 Corbas, représentée par son Directeur des achats Monsieur Jean-Guy HUCHET, certifie que :

- L'ensemble des produits réf :

40 014 0080 : LOUCHE EXTRA ROBUSTE INOX D.80 MM

Ont été évalués et sont conformes aux exigences des dispositions suivantes :

- Règlement 1935/2004/CE du 27 octobre 2004 ;
- Règlement 2023/2006/CE du 22 décembre 2006 modifié, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires ;
- Réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires, à savoir le décret sanction 2007- 766 du 10 mai 2007, modifié par le décret 2008-1469 du 30 décembre 2008 ;
- Règlement (UE) N° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, ainsi que ses amendements (inclus EU 2015/174)

2. Les produits après la signature de cette déclaration de conformité, satisferont à cette même réglementation.

Pour M. Dominique de Charry, représentant légal, et par délégation
Fait à Corbas, le 30 Juin 2024

Cordialement,
Jean-Guy HUCHET
Directeur des achats

L2G
17 Avenue du 24 Août 1944
69960 CORBAS - FRANCE
sse Postale : BP 90690 - 69969 CORBAS CE
+33(0)4 72 23 23 98 - Fax +33 (0)4 72 23 2
u capital de 63 720 € - 448 886 648 RC